

Assemblée générale du 5 mai 2006

Il est 08h15 et j'ouvre cette assemblée générale de printemps 2006 pour laquelle vous avez tous été convoqués par écrit ou par e-mail le 12 mars. Est-ce que quelqu'un demande une modification de l'ordre du jour ? Si ce n'est pas le cas, nous allons directement passer au point 1.

1. Présences et contrôle des clefs

Jean-Charles , Emilie, Michel Pittet, Rémy et Sven sont excusés pour cette assemblée.

Je souhaite rappeler que seuls les membres actifs et libres ont le droit de vote. Je prierai les membres qui ont le droit de vote de lever la main :

Droit de vote : **13**

Majorité absolue : **7**

Pour procéder au contrôle des clefs, je demanderai à chacun de nous donner le numéro de sa clé que Roger va vérifier avec la liste en sa possession.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée d'automne 2005

Le procès-verbal de l'assemblée du 11 novembre 2005 a été joint à la convocation à cette assemblée d'automne. Ce procès-verbal appelle-t-il des questions ou des remarques ? Si ce n'est pas le cas, je vous demanderai de l'accepter par acclamation. Je remercie le secrétaire pour sa rédaction.

3. Admissions, démissions, mutations

Démissions :

Aucune démission ne m'est parvenue depuis la dernière assemblée générale.

Changement de statut

Sven est de retour en Suisse. Il a tout de suite repris ses bonnes habitudes et c'est avec plaisir que nous l'avons retrouvé pour plonger. Il m'a fait part de son désir de retrouver le statut de membre actif. Compte tenu de son passé dans la société et de son assiduité à plonger, rien ne s'oppose à ce que nous acceptions sa demande. Le Comité propose donc d'accepter la demande de changement de statut de Sven.

Y a-t-il des remarques ?

Vote

Pour : **13**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Sven redevient membre actif de notre société.

Admissions

Aucune demande d'admission ne m'est parvenue depuis la dernière assemblée générale.

Armoires

Suite à la démission de Vincent et Véronique Barras, une armoire s'est libérée au local. Si l'on tient compte de l'ancienneté des membres, cette armoire revient à Nicola. La clé ayant été perdue, nous en ferons faire une nouvelle et la remettrons à son heureux nouveau propriétaire dès que nous serons en sa possession.

4. Rapport du président

5. Rapport du trésorier

Parole à Roger

6. Rapport du chef du matériel

Marc, tu as la parole

7. Activités 2006.

Je laisse la parole à Philippe

8. Piquets de port

Daniel vous a fait parvenir la liste des piquets pour la saison 2006. Je vous rappelle que ces piquets sont la principale source de revenu de notre société et par conséquent, l'importance de la présence de chacun d'entre nous aux dates qui lui sont dévolues. Dans le cas où vous seriez empêchés, il est **impératif** de vous faire remplacer !

Je me permets également de vous relire le règlement de ces récupérations et les modalités de facturation ainsi que les prix :

Lecture du dos de la carte de récupération.

Le personnel du clubhouse n'est souvent pas au courant de notre service de piquet. Renseignez-vous auprès des patrons s'il y a des récupérations à faire ou allez voir vous-même dans notre boîte à lettres.

Pour ceux qui ont moins d'expérience dans les récupérations au port, voici quelques trucs utiles :

Tâchez dans un premier temps de passer au-dessus la zone de récupération en flottabilité neutre **sans toucher le fond**. Avec un peu de chance, on peut ainsi retrouver l'objet sans devoir remuer la vase à tâtons.

Si vous devez y aller avec les mains, soyez aussi systématiques que possible et ne faites pas de trop grands mouvements.

Une personne en surface qui tient une gaffe à l'endroit présumé de la perte de l'objet peut être d'une grande utilité pour s'orienter. Remontez souvent à la surface pour vous orienter.

Si la personne qui a perdu l'objet est présente lors de la récupération et que vous retrouvez l'objet en 20 secondes, restez quelques minutes au fond. C'est plus facile de justifier un prix de 100.— pour 10 minutes que pour 30 secondes de plongée...

Pour les pilotes de bateau, évitez autant que possible de vous engager entre les pontons. Si vous devez vous engager entre les pontons, n'oubliez pas que le bateau a une grande prise au vent et qu'il est très peu manœuvrant en marche arrière. Même un petit vent insignifiant peut mettre le bateau de travers. Si vous êtes poussés vers les bouées d'amarrage, ça peut devenir très difficile de remettre le bateau au milieu du chenal et le risque de prendre une chaîne ou corde de fixation de bouée dans l'hélice est très grand. Dans ce cas, coupez les gaz, utilisez l'hélice d'étrave et faites-vous aider par le plongeur au moyen de la gaffe.

9. Divers

Le CVE nous a demandé si nous pouvions organiser une journée découverte de la plongée dans le cadre de leur cours de voile des trois premières semaines d'août, et ce pour des groupes d'environ 18 enfants de 11 à 14 ans. J'ai pris contact avec eux pour obtenir plus d'informations, sans pourtant être plus éclairé ! Le programme PADI Bubblemaker pourrait s'appliquer à ce genre d'activité, mais demande du matériel, de l'organisation et des volontaires. Devons-nous entrer en matière ? Quelqu'un serait-il intéressé à organiser cette ou ces journées ?

Notre société a été contactée par un certain monsieur CUSIN pour le nettoyage de la crépine de la ville de Portalban. Cette dernière se trouverait à une profondeur comparable à celle d'Estavayer. Je me suis empressé de le contacter afin de lui faire part de notre intérêt et de vanter notre expérience dans ce genre de travaux, mais aussi de notre souci de ne pas blesser nos amis du club de Portalban. Le Comité est d'avis qu'il s'agit là d'une manne providentielle pour notre société. Encore une ou deux comme ça et l'organisation des lotos sera remise en question... J'ai rendez-vous avec ce monsieur lundi prochain afin de discuter des détails et du prix de l'intervention

J'aimerais donner la parole à Raymond qui a représenté notre société à l'assemblée de l'USL pour qu'il nous fasse part des modifications dans l'organisation des lotos.

Raymond

Au sujet des lotos, je souhaiterais remettre en question la tenue de la buvette. Compte tenu du travail supplémentaire, des coûts supplémentaires engendrés par la location de la cuisine, la buvette est-elle rentable ? N'aurions-nous pas intérêt à la laisser aux bons soins du tenancier ?

La société d'aquariophilie a demandé à pouvoir faire sa broche annuelle le samedi 24 juin au local de la plongée. Nago, Philippe et moi-même sommes membres de cette société et je serai présent à cette broche. Le comité a donc accepté de mettre le local à disposition. Je sais que cette société saura se montrer reconnaissante au moyen d'un petit don.

Marc m'a demandé de signaler que la boutique du plongeur à Fribourg disposait maintenant d'un site internet à l'adresse : <http://www.boutiqueduplongeur.ch> . Vous y trouverez les conditions de plongée d'une grande partie des sites visités fréquemment.

Le football-club d'Estavayer-le-Lac fête son 100^{ème} anniversaire cette année. Nous avons été invités au souper officiel qui aura lieu le 3 juin. Quelqu'un est-il intéressé à aller y représenter notre société ?

Le cercle de la voile d'Estavayer a demandé si nous étions d'accord de mettre à disposition le bateau de la plongée avec un pilote pour conduire la presse à l'occasion de la régata des 100 miles de pentecôte le samedi 3 juin, ce contre rémunération pour couvrir les frais de carburant. Je n'ai pas encore répondu, la demande m'étant parvenue ce matin, mais ça sera fait en début de semaine prochaine et je me mets à disposition pour piloter le bateau, l'ayant déjà fait l'année dernière.

Pour ma part, j'en ai fini avec les divers. Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?

Si personne d'autre ne demande la parole, je clos cette assemblée à 22 h 37 et profite de remercier Jocelyn pour le souper qu'il nous a préparé.